SYNTHÈSE · LA CLÉ DE VOÛTE DE LA COLLECTION

Construire son allocation : la maison *complète*

Trente-deux dossiers ont fourni les briques : voici le plan de la maison. La pyramide patrimoniale étage par étage, la lettre d'investissement personnelle (le document d'une page qui gouverne tout), trois allocations types commentées, le calendrier annuel de l'investisseur, et l'index raisonné de toute la collection. Le dossier à relire chaque janvier : tous les autres s'y emboîtent.

SOMMAIRE

01 La décision qui commande toutes les autres

02 La pyramide : les six étages du patrimoine

03 Le document d'une page : votre lettre d'investissement

04 Les curseurs : les cinq questions qui fixent VOS pourcentages

05 Trois allocations types, commentées

06 Le rééquilibrage : la seule « gestion active » qui enrichit

07 Le calendrier annuel de l'investisseur : 8 heures par an

08 L'index raisonné : toute la collection en une carte

09 Ce que j'en fais, comme investisseur

10 Conclusion · Annexes : chiffres-clés, glossaire, sources

Rédigé par Stéphane Baron, sous la supervision de Bernard Prats-Desclaux. Dossier de synthèse, juillet 2026. Ceci n'est pas un conseil en investissement : c'est la méthode pour construire le vôtre.

1 La décision qui commande toutes les autres

THÈSE — 90 % DU RÉSULTAT VIENT DE L'ALLOCATION ; 90 % DU TEMPS SE PERD AILLEURS

≈ 90 %	1 page	8 h/an	36
DE LA VARIANCE D'UN PORTEFEUILLE EXPLIQUÉE PAR L'ALLOCATION	LA LETTRE D'INVESTISSEMENT QUI GOUVERNE TOUT	LE TEMPS TOTAL DU SYSTÈME COMPLET	DOSSIERS DE BRIQUES : VOICI LE PLAN

La recherche classique (Brinson et suivants) l'établit depuis quarante ans : la répartition entre grandes classes d'actifs explique l'écrasante majorité du comportement d'un portefeuille : le choix des titres et le timing, qui dévorent l'attention (et alimentent les industries des dossier technique n°24, 23 et 22), se partagent les miettes. Autrement dit : la décision que la plupart des épargnants ne prennent JAMAIS explicitement (combien d'actions ? combien d'amortisseur ? combien de réserve ?) est celle qui décide de presque tout, tandis que celles qu'ils remâchent quotidiennement (cette action ? ce moment ?) ne décident presque de rien. Ce dossier final corrige l'inversion : il assemble les trente-deux briques en une méthode complète, personnelle et tenable : la pyramide (l'ordre des étages), la lettre d'investissement (le contrat avec soi-même), les curseurs (vos pourcentages à vous), et le calendrier (le système en régime de croisière : huit heures par an, pas une de plus). C'est le dossier le moins spectaculaire et le plus important : comme l'allocation elle-même.

2 La pyramide : les six étages

L'ORDRE — CHAQUE ÉTAGE REPOSE SUR LE PRÉCÉDENT : ON NE SAUTE PAS

— **Étage 0 · Les fondations : dettes et protections.** Avant tout placement : purger les dettes chères (aucun placement ne bat un crédit renouvelable à 15 %), assurer les risques ruineux (prévoyance décès/invalidité du dirigeant et de la famille : le patrimoine se protège avant de se construire), et blinder la sécurité (les cinq réflexes du dossier technique n°15 : un patrimoine volé n'a plus d'allocation).

— **Étage 1 · La réserve :** 3 à 12 mois de train de vie (dossier technique n°28), livrets puis monétaires (dossier technique n°04). Sa fonction n'est pas de rapporter : c'est de garantir que vous ne serez JAMAIS vendeur forcé des étages supérieurs.

— **Étage 2 · Les projets datés :** tout besoin certain à moins de 7-8 ans (apport, études, travaux) sort du risque : comptes à terme, fonds datés, obligations appariées (dossier technique n°02). L'argent qui a un rendez-vous ne va pas en Bourse.

— **Étage 3 · Le moteur :** le cœur de long terme : actions mondiales indicielles (dossier technique n°03), dans les bonnes enveloppes (dossier technique n°16), alimenté par versements programmés (dossier technique n°20), éventuellement bonifié de satellites disciplinés (dossier technique n°08). C'est l'étage qui enrichit : tous les autres existent pour qu'il puisse traverser les dossier technique n°28 sans être vendu.

— **Étage 4 · Les amortisseurs et assurances :** fonds euros (dossier technique n°17), obligations de qualité (dossier technique n°02), dose d'or (dossier technique n°05) : les contrepoids qui rendent le moteur TENABLE (dossier technique n°19) et fournissent la poudre sèche des rééquilibrages.

— **Étage 5 · Les convictions :** la poche libre et plafonnée (5-15 %) : immobilier choisi (dossier technique n°06, 29, 07), stock picking travaillé (dossier technique n°01), non-coté compris (dossier technique n°09, 30), et le strict loisir spéculatif si besoin (dossier technique n°10) : l'étage qui passionne, dimensionné pour ne jamais compromettre les autres. La pyramide entière tient en une règle : l'ARGENT MONTE LES ÉTAGES DANS L'ORDRE, et chaque étage a un dossier de référence.

3 Le document d'une page : la lettre d'investissement

LE CONTRAT AVEC SOI-MÊME — L'IPS DES INSTITUTIONNELS, À HAUTEUR DE FAMILLE

Les investisseurs institutionnels gouvernent des milliards avec un document appelé IPS (investment policy statement) ; la version familiale tient sur UNE page, écrite à froid, datée, signée, relue avant toute décision : c'est la synthèse opérationnelle des dossier technique n°19 et 28, et l'artefact le plus précieux de toute la collection. Son contenu, en six rubriques : les OBJECTIFS chiffrés et datés (« X € de patrimoine financier à tel âge », « revenus de Y € à la retraite » : des nombres, pas des humeurs) ; l'ALLOCATION CIBLE par étage avec ses fourchettes de tolérance (« moteur 60 %, ±5 points ») ; les RÈGLES DE FLUX (le versement mensuel, la destination de chaque rentrée exceptionnelle : le dossier technique n°20 pré-décidé) ; les RÈGLES DE CRISE (le plan du dossier technique n°28 intégré : « à −20 % je ne fais rien, à −30 % je rééquilibre » : signé par temps calme) ; les INTERDITS personnels (la liste de vos vulnérabilités du dossier technique n°19 : « pas de levier, pas de 0DTE, pas de décision sans 72 h ») ; et la GOUVERNANCE (qui sait quoi, où sont les accès : le pont vers le dossier technique n°31 et la protection du conjoint survivant). Une page. Sa puissance ne vient pas de sa sophistication : elle vient

de son EXISTENCE : le jour de tempête, vous n'aurez pas à décider : vous aurez à obéir à la personne raisonnable que vous étiez en l'écrivant.

4 Les curseurs : vos pourcentages à vous

PERSONNALISATION — CINQ QUESTIONS, DANS CET ORDRE

Aucune allocation universelle n'existe ; la vôtre se déduit de cinq curseurs. **L'horizon** : à quand le premier besoin de cet argent ? (chaque étage 2 s'en déduit ; le moteur exige 8-10 ans devant lui : dossier technique n°28). **La capacité de risque** : objective : stabilité des revenus, patrimoine professionnel déjà risqué (le dirigeant du dossier technique n°30, sur-concentré par métier, a besoin d'un patrimoine financier PLUS prudent que son tempérament : la compensation, pas l'addition), charges familiales. **La tolérance émotionnelle** : subjective et mesurée par l'expérience : le test honnête du dossier technique n°29 (« un tiers de baisse m'empêche-t-il de dormir ? ») calibre la taille du moteur mieux que tout questionnaire réglementaire. **Le besoin de rendement** : l'objectif chiffré de la lettre impose un rendement requis : s'il exige 12 %/an, le problème n'est pas l'allocation, c'est l'objectif (ou l'épargne) : la lettre se renégocie avec soi-même, pas avec le marché. **La phase de vie** enfin : constitution (moteur maximal, levier immobilier du dossier technique n°29 à son heure), consolidation (les amortisseurs montent), consommation (le dossier technique n°21 : l'ingénierie des retraits multi-enveloppes), transmission (le dossier technique n°31 prend la main). Les pourcentages sortent de ces cinq réponses : et ils ont le droit d'être différents de ceux du voisin, du forum et du conseiller : c'est même leur définition.

5 Trois allocations types, commentées

ILLUSTRATIONS — DES POINTS DE DÉPART À ADAPTER, JAMAIS DES PRESCRIPTIONS

POCHE (DOSSIERS)	« BÂTISSEUR » 30-45 ANS, REVENUS STABLES	« CONSOLIDATEUR » 50-60 ANS, PATRIMOINE FAIT	« RENTIER » RETRAITE, CONSOMMATION
Réserve : livrets + monétaires (dossier technique n°04)	6 mois de vie	12 mois	24 mois
Moteur : actions monde (dossier technique n°03, 16, 08)	**65-80 %**	**45-60 %**	**25-40 %**
Amortisseurs : fonds euros, obligations (dossier technique n°17, 02)	10-20 %	25-35 %	40-55 %
Or (dossier technique n°05)	5 %	5-10 %	5-10 %
Convictions (dossier technique n°01, 06, 09, 07)	0-15 %	5-15 %	0-10 %
Spécificités	Levier immobilier à son heure (dossier technique n°29) ; PER selon TMI (dossier technique n°18)	Transmission engagée (dossier technique n°31) ; PER saturé si TMI haute	Retraits programmés (dossier technique n°16, 21) ; clauses bénéficiaires à jour (dossier technique n°31)

Tableau 1 : trois squelettes, hors résidence principale. Les fourchettes sont larges À DESSEIN : la section 4 les resserre pour VOTRE cas. Le dirigeant type (patrimoine professionnel dominant) se lit une colonne à droite de son âge : son entreprise EST déjà son moteur risqué.

6 Le rééquilibrage : la seule gestion active qui enrichit

LE MOTEUR SILENCIEUX — VENDRE HAUT, ACHETER BAS, SANS LE DÉCIDER

Une fois la cible écrite, le portefeuille dérive : les actions qui montent gonflent leur part, les krachs la dégonflent. Le rééquilibrage : ramener chaque poche à sa cible : est la seule opération « active » que la collection recommande sans réserve, car elle exécute mécaniquement ce que l'émotion interdit : écrêter ce qui a flambé (l'or à +40 % du dossier technique n°05, la tech de 2021), recharger ce qui a souffert (les actions de mars 2020 : le dossier technique n°28 rappelait que personne ne sonne la cloche : le rééquilibrage n'a pas besoin de cloche). Ses modalités, tranchées simplement : CALENDAIRE (une à deux fois l'an, à date fixe : anniversaire, janvier) pour la simplicité, ou par SEUILS (dès qu'une poche s'écarte de ±20 % de sa cible relative) pour la réactivité : les études ne départagent pas nettement, la DISCIPLINE compte plus que la méthode. Trois raffinements gratuits : rééquilibrer par les FLUX d'abord (diriger les versements vers les poches en retard : zéro friction, zéro fiscalité), utiliser les enveloppes capitalisantes pour les arbitrages (l'assurance-vie du dossier technique n°17 arbitre sans impôt ; le CTO cristallise : dossier technique n°16), et NE PAS confondre rééquilibrage et révision : les

pourcentages cibles ne changent qu'aux vrais tournants de vie (section 4), jamais parce que CNBC a peur : changer la cible en tempête, c'est déchirer la lettre au moment exact où elle sert.

7 Le calendrier annuel : 8 heures par an

LE RÉGIME DE CROISIÈRE — TOUT LE SYSTÈME, AGENDA EN MAIN

— **Mensuel (0 min) :** les versements programmés travaillent (dossier technique n°20). Aucune consultation requise : le garde-fou n°6 du dossier technique n°19 recommande même de s'abstenir.

— **Janvier (3 h) · La revue annuelle :** patrimoine consolidé sur la feuille unique (dossier technique n°19), audit des frais (dossier technique n°22 : une heure), rééquilibrage (section 6), relecture de la lettre (section 3) et du journal de décisions (dossier technique n°01) : que disait-il l'an dernier, qu'ai-je fait ?

— **Avril (2 h) · La revue fiscale :** déclaration optimisée, plafonds PER à arbitrer selon la TMI de l'année (dossier technique n°18), moins-values à gérer (dossier technique n°16), veille loi de finances (les chiffres des dossier technique n°18, 16, 31 bougent chaque année).

— **Septembre (2 h) · La revue patrimoniale :** clauses bénéficiaires et horloge des donations (dossier technique n°31 : les 15 ans tournent), assurances et prévoyance (étage 0), sécurité (dossier technique n°15 : mots de passe, mot de code familial), et le point transmission/entreprise pour le dirigeant (dossier technique n°30 : l'évaluation triennale à son échéance).

— **Décembre (1 h) · Le rendez-vous de la lettre :** l'année a-t-elle changé un CURSEUR de la section 4 (naissance, cession, retraite qui approche) ? Si oui, réviser la cible à froid pour janvier ; si non, ne rien faire : ce qui sera, huit années sur dix, la bonne décision. Total : huit heures : le patrimoine le mieux géré de votre entourage, pour le temps d'une journée de ski.

8 L'index raisonné de la collection

LA CARTE — TRENTE-SEPT DOSSIERS, SEPT FAMILLES, UN PARCOURS

FAMILLE	DOSSIERS	LA QUESTION TRAITÉE
Les produits à comprendre (ou fuir)	dossier technique n°13 options · 07 turbos · 09 bitcoin · 14 stratégies vendues · 20 SCPI · 25 private equity · 36 escroqueries	Qui gagne quoi, et sur qui ?
La machine des marchés	dossier technique n°11 blockchain · 12 indices · 13 dictionnaire du trader · 19 krachs · 27 macro	Comment ça marche vraiment ?
Les briques d'un portefeuille	dossier technique n°03 ETF · 15 or · 23 dividendes · 24 obligations · 30 monétaires · 31 facteurs · 34 foncières	Avec quoi construire ?
Les enveloppes et l'impôt	dossier technique n°17 assurance-vie · 21 PER · 22 guide des enveloppes · 29 transmission	Où loger, comment transmettre ?
L'investisseur lui-même	dossier technique n°01 analyse · 18 biais · 26 lump sum/DCA · 33 frais	Comment décider, et à quel coût ?
Le patrimoine du dirigeant	dossier technique n°29 pierre vs Bourse · 35 céder sa PME (+ méthode IEV) · 11 dette des États	L'entreprise, l'immobilier, le contexte
La synthèse	**dossier technique n°32 : ce dossier**	Le plan de la maison

Tableau 2 : la carte de la collection. Parcours du débutant : 08 → 22 → 18 → 26 → 30 → 37. Parcours du dirigeant : 17 → 35 → 29 → 21 → 33 → 37. Le dossier technique n°32 se relit chaque janvier ; les autres se consultent quand leur sujet frappe à la porte.

9 Ce que j'en fais, comme investisseur

POSITION — LA DERNIÈRE, ET LA PREMIÈRE

— **Ma lettre d'investissement existe, datée, une page :** elle a survécu à des tempêtes et à des euphories, et chaque relecture de janvier me rappelle combien la personne calme qui l'a écrite décide mieux que celle qui lit les nouvelles. C'est l'artefact central : tout le reste est de l'intendance.

— **Je respecte l'ordre des étages,** y compris quand c'est frustrant : les fondations et la réserve avant le moteur, le moteur avant les convictions : la pyramide n'a jamais ruiné personne ; chaque raccourci de la collection (dossier technique n°13, 14, 23, 09, 15) a son cimetière.

— **Huit heures par an, pas quatre-vingts :** le système est conçu pour libérer du temps de vie, pas pour en consommer : l'attention rendue à l'entreprise, à la famille et aux passions est le vrai dividende de la gestion passive : il ne figure sur aucun relevé et c'est le plus gros.

— **Et je garde la phrase qui résume trente-sept dossiers :** le patrimoine se construit avec du temps, des frais bas, une diversification honnête et des règles écrites : tout le reste : produits miracles, prévisions, agitation : est du bruit facturé. Celui qui tient cette ligne dix ans bat, sans génie, la quasi-totalité des professionnels ET son propre cerveau : c'était la promesse d'ouverture de la collection : elle est tenue.

10 Conclusion

Trente-sept dossiers pour aboutir à une page manuscrite, six étages et huit heures par an : le ratio peut faire sourire, mais il est exactement le message : l'investissement réussi est une architecture simple défendue contre les complications rentables (pour d'autres). La collection a démonté les machines à perdre (options vendues, turbos, formations, fraudes), expliqué les machines tout court (indices, taux, krachs, blockchains), inventorié les briques honnêtes (ETF, obligations, or, monétaires, pierre sous trois formes) et leurs emballages fiscaux, puis remonté le tout autour du seul facteur que le marché ne cote pas : votre discipline. La maison est dessinée ; la vôtre s'ajuste à la section 4 ; le rendez-vous est pris chaque janvier. Il ne reste qu'à faire ce que les meilleurs plans exigent et que ce dossier ne peut pas faire pour vous : commencer, et durer.

A Annexe · Chiffres-clés

DONNÉE	VALEUR	SOURCE
Part de la variance expliquée par l'allocation	**≈ 90 % (politique d'allocation)**	Brinson, Hood & Beebower (1986) et suites
Étage 1 : réserve de sécurité	**3-12 mois (jusqu'à 24 en consommation)**	dossier technique n°28, dossier technique n°04
Horizon minimal du moteur actions	**8-10 ans**	dossier technique n°28
Poche convictions plafonnée	**5-15 % du financier**	Doctrine de la collection
Seuil de rééquilibrage usuel	**±20 % d'écart relatif, ou 1-2 fois/an à date fixe**	Littérature de place
Budget temps annuel du système	**≈ 8 heures**	Section 7
Le comparatif qui juge tout	**Votre rendement net réel vs ETF monde**	dossier technique n°19, garde-fou n°7

B Annexe · Glossaire

Allocation d'actifs : répartition du patrimoine entre grandes classes : LA décision structurante.

Pyramide patrimoniale : ordre de construction des étages : fondations, réserve, projets datés, moteur, amortisseurs, convictions.

Lettre d'investissement (IPS) : le document d'une page : objectifs, cibles, règles de flux, de crise et interdits : écrit à froid, obéi à chaud.

Capacité vs tolérance au risque : ce que votre situation permet vs ce que vos nerfs supportent : la plus basse des deux gouverne.

Rééquilibrage : retour mécanique aux cibles : vendre haut, acheter bas, sans héroïsme.

Rééquilibrage par les flux : diriger les versements vers les poches en retard : la version sans friction ni fiscalité.

Poudre sèche : la part d'amortisseurs mobilisable dans les krachs pour rééquilibrer (dossier technique n°28).

Révision de cible : changement des pourcentages aux tournants de VIE (jamais de marché).

C Annexe · Sources

Brinson G., Hood R., Beebower G., « Determinants of Portfolio Performance », Financial Analysts Journal, 1986 (et débats méthodologiques ultérieurs : la portée exacte du « 90 % » est discutée, sa hiérarchie ne l'est pas).

Littérature sur les IPS et le rééquilibrage (Vanguard, Morningstar) ; l'intégralité des collection technique, T01 à T32, dont ce dossier est la synthèse.

Avertissement. Document informatif et pédagogique ; ni conseil en investissement ni recommandation personnalisée : la méthode présentée vise à construire VOTRE décision, le cas échéant avec un conseiller habilité. © 2026 L'Investisseur Stratège · investisseur.strategе@norvalgroup.com